

INFO MAIRIE D'ORLEANS

Orléans, le 17 juin 2019

Point sur le questionnaire concernant les travaux prévus rue de la Colombe

Madame, Monsieur,

Lors de la balade urbaine du 14 mars 2019, puis de la réunion publique du 3 avril, différentes options ont été évoquées avec les riverains concernant la requalification de la rue de la Colombe prévue cet automne.

Fin avril, un questionnaire présentant deux scénarios a été soumis au vote des habitants. Les personnes qui ont participé à ce vote ont validé, à une grande majorité, les aménagements suivants :

- le double sens de circulation sera maintenu,
- les trottoirs et la chaussée seront au même niveau. Ils seront distingués par un caniveau et des matériaux différents (béton désactivé clair pour les trottoirs et enrobé pour la chaussée),
- la rue sera limitée à 20 km/h avec une priorité donnée aux piétons,
- les piétons pourront circuler indifféremment sur la chaussée et sur les trottoirs,
- le stationnement sera libre (pas de marquage spécifique),
- des chicanes végétalisées seront créées pour limiter la vitesse des véhicules,
- le carrefour avec la rue Vincent Angenault sera traité de manière différenciée.

Les plans de ces aménagements seront consultables en mairie de proximité à compter du 24 juin prochain.

Le démarrage des travaux est prévu au mois d'octobre. Ils dureront 6 mois environ. Une nouvelle information vous sera transmise préalablement au démarrage du chantier pour vous préciser les dates des travaux et leur impact.

Vos contacts

Aude de Quatrebarbes

Adjointe au Maire pour la coordination de la politique de proximité et la gestion du domaine public

Jean-Luc Poisson

Conseiller municipal délégué pour la circulation et le stationnement

Florence Carré

Adjointe au Maire pour les quartiers Est

Damien Escudier

Responsable de la mairie de proximité Est - 02 38 68 43 03